

Les initiatives de la Police Nationale

Au cours des années, le Département de la Sécurité Publique a réalisé des interventions tous azimuts contre la violence de genre, en accordant une attention spéciale aux victimes particulièrement vulnérables.

Des bureaux spécialisés ont été mis en place pour la prévention et la lutte contre le phénomène, la formation multidisciplinaire des opérateurs, la collaboration avec d'autres institutions et organisations, l'autonomisation des femmes, à travers des campagnes d'information et de sensibilisation.

Depuis 1996, au sein des Divisions Anti-criminalité des différentes Questure l'on a créé les Bureaux des Mineurs, qui ont essentiellement des fonctions préventives et de "Premiers Secours" pour les familles en difficulté – comme l'indique la circulaire les instituant – et qui exercent des fonctions de liaison avec les entités locales territoriales.

A partir de 1998, au sein de la Squadra Mobile (la Brigade Mobile) des Questure, il existe, en outre, une "Section spécialisée", chargée d'enquêter sur les cas de violences domestiques et de genre et sur les violences sexuelles, qui collabore avec les associations offrant à la victime un soutien logistique, juridique et psychologique, en cas d'intervention policière.

Au niveau central, c'est la Direction Centrale Anti-criminalité de la Police Nationale (DAC) qui est chargée de coordonner les activités de prévention et de lutte réalisées contre ce phénomène par le Questure.

Parmi les interventions développées au fil des années, la prévention des facteurs de victimisation secondaire s'avère fondamentale pour la formation des opérateurs et la création de lieux adéquats à l'écoute. Des salles d'écoute protégées sont disponibles dans 67 Questure ; elles ont été réalisées même grâce à la collaboration avec des associations privées, comme l'association "Soroptimist International".

La Police Nationale opère pour la diffusion d'une culture «du genre» par le biais de campagnes d'information et de sensibilisation qu'elle conduit aussi dans les écoles.

La campagne "Ceci n'est pas de l'amour", lancée en 2016, vise à informer et à favoriser la prise de conscience des situations de violence, grâce à une approche attentive et proactive envers l'usager et proposant aux victimes des entretiens avec du personnel spécialisé.

En juillet 2021, la DAC a lancé la nouvelle Campagna # SicurezzaVera (CampagneSécuritéVéritable), en collaboration avec FIPE-Confcommercio et le Groupe des entrepreneuses de FIPE-Confcommercio, pour atteindre un public féminin de plus en plus large, à travers des réunions, des conférences de formation et d'information et des initiatives de sensibilisation.

Pendant la période de restriction de la circulation décrétée pour l'état d'urgence sanitaire par la Covid-19, la Police Nationale a approfondi l'étude des outils de signalisation qui – rappelons-le – ne remplaceront jamais les indispensables numéros d'urgence traditionnels: 112 NUE ou 113.

YOUPOL est l'application de la Police d'Etat qui permet – même d'une façon anonyme – d'envoyer des signalisations de violence domestique, de harcèlement ou de trafic de drogue directement aux Salles Opérationnelles compétentes au niveau territorial.

Dès 2021, sur l'ensemble du territoire national les forces de police ont adopté le logiciel SCUDO, un outil innovant utile pour la prévention et la lutte contre la violence domestique ou sexiste, visant à assurer une protection adéquate aux victimes lors des interventions policières. Le système d'information, interconnecté avec les bases de données de plusieurs institutions et organismes, grâce à de différentes clés de recherche permet de mettre en évidence toute éventuelle précédente intervention de la police à l'encontre des victimes de litiges ou de violences – la présence de mineurs ou de sujets souffrant de maladies psychiatriques ou de addiction à l'alcool et aux drogues, la présence d'armes, les dommages corporels subis dans le passé par la victime – même dans les cas où aucune plainte n'a été déposée, afin de mieux calibrer l'intervention policière et la sécurité des opérateurs mêmes. Ce dispositif permet également de reconstituer et mettre en relation des différents événements impliquant les auteurs présumés et les victimes, ainsi que de suivre les activités d'intervention d'urgence au niveau national. Les interventions mentionnées dans le logiciel SCUDO concernent les épisodes prévus par le "code rouge" et les faits qui, bien que ne présentant pas de gravité ou d'agressivité particulières (tels que les disputes verbales), en devenant des comportements habituels pourraient avoir une importance sur le plan pénal, tels que le harcèlement ou les mauvais traitements infligés à des membres de la famille ou aux partenaires.

Les liens pour approfondir le sujet

<https://www.interno.gov.it/it>

<https://www.pariopportunita.gov.it/>

<https://famiglia.governo.it/it/>

<https://www.giustizia.it/giustizia/>

<https://www.1522.eu/>

<https://pangeaonlus.org/>

<https://www.direcontrolaviolenza.it/>

<https://www.telefonorosa.it/>

<https://www.cipm.it/>

<https://azzurro.it/>

English version

Versione in italiano

08/03/2022